

Chères citoyennes,

Chers citoyens,

Le Code municipal du Québec prévoit diverses obligations pour une municipalité et un conseil municipal. Parmi ces obligations, le maire doit vous présenter annuellement les faits saillants du rapport financier de la dernière année. Conséquemment, c'est avec plaisir que je vous présente les faits saillants du rapport financier 2023.

Cet exercice de reddition de comptes sur les finances municipales vise à vous informer, en toute transparence et ouverture d'esprit, des choix financiers qui ont guidé nos décisions au cours de la dernière année et de la situation financière actuelle.

Les états financiers 2023 ont été vérifiés par la firme Beaulieu et associés CPA Inc, en date du 21 mai 2024, et déposé à la séance du conseil municipal du 21 mai 2024 également. Selon Beaulieu et associés CPA Inc., les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Le rapport financier, les faits saillants et le tableau de la rémunération des élus sont publiés sur le site internet de la Municipalité dans la section Services aux citoyens / taxes municipales et finances.

ÉTATS FINANCIER DE L'EXERCICE 2023

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, financement à long terme, remboursement de la dette, affectation, etc.) les états financiers indiquent que la Municipalité a réalisé en 2022 un excédent de fonctionnement 1 361 604\$. Cet excédent correspond à des subventions supplémentaires ainsi que d'autres revenus et une partie de cette somme pourrait être utilisée en 2023.

Voici les grandes lignes des états financiers certifiés conformes par les vérificateurs externes :

- Revenus : 4 086 729\$
- Charges : 4 148 274\$
- Conciliation à des fins fiscales : 901 574\$
- Excédent de fonctionnement : 840 029\$

Les immobilisations au montant de 1 615 122\$ ont été réalisées dans les postes mentionnés ci-dessous :

Administration générale (achat terrain pour passerelle des écoliers)	8 000\$
Sécurité publique (rénovation de la caserne des pompiers, installation puits)	138 951\$
Transport (pavage rue Principale, rue Rousse, due des Hirondelles)	949 256\$
Hygiène du milieu (clôture du puits, équipements aqueduc)	72 125\$
Loisirs et culture (jeux d'eau, pergolas, bancs des joueurs)	446 789\$

Faits saillants 2023

- Achat terrain pour passerelle des écoliers
- Pavage de la rue Principale, rue Rousse, rue des Hirondelles, Rang Ruisseau-Norton en partie subventionné
- Installation de clôture du puits
- Installation des jeux d'eau
- Installation de lumières DEL au centre communautaire pour l'efficacité énergétique
- Rénovation de la caserne et installation d'un puit en partie subventionné

TRAITEMENT DES ÉLUS - 2023

La loi sur le traitement des élus municipaux prévoit que le rapport financier de la Municipalité doit contenir une mention de la rémunération et de l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supra municipal.

Vous pouvez consulter le rapport sur la rémunération des élus sur le site web de notre municipalité :

[Services aux citoyens / taxes municipales et finances](#)

